

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### L'AFMNB et l'AAAPNB à l'appui des politiques culturelles municipales

Le mercredi 1 novembre 2023 – Alors que les municipalités du Nouveau-Brunswick préparent leur



premier budget post-Réforme de la gouvernance locale, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) et l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) annoncent l'obtention d'un financement sur deux ans pour l'aménagement culturel du territoire. Les deux associations travailleront conjointement au *Projet d'accompagnement et de formation des municipalités dans le perfectionnement de leurs compétences en aménagement culturel du territoire* afin d'encadrer et d'outiller les municipalités acadiennes et francophones, ainsi qu'une municipalité anglophone de la province dans l'adoption de leur propre politique culturelle, d'un plan d'action pour sa mise en œuvre et de l'élaboration d'un projet artistique rassembleur.

« En avril dernier, au forum *Nouvelles municipalités : faire communauté par les arts et la culture*, il y a eu grand intérêt des municipalités à établir des politiques culturelles. L'aménagement culturel du territoire permet l'épanouissement de l'esprit communautaire et c'est le moyen de faire en sorte que la population se sente plus attachée et engagée envers nos localités, surtout dans le contexte de certaines municipalités qui ont été créées ou modifiées à la suite de la Réforme et qui gagnent à unifier la communauté. Nous sommes très heureux d'avoir obtenu le financement qui nous permettra d'aider nos membres dans ce chantier important », explique le président de l'AFMNB, Yvon Godin.

Le projet comprend également une intervention pilote auprès d'une municipalité anglophone en partenariat avec l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) et ArtsLink NB. Des sessions d'information et de sensibilisation seront aussi conduites auprès des Commissions de services régionaux (CSR) afin de mettre de l'avant le concept d'aménagement culturel du territoire et l'impact des arts et de la culture comme vecteur de développement.

« Ce projet a vu le jour à la suite de la constatation que peu de municipalités possèdent les ressources et les compétences pour inscrire réellement les arts, la culture et le patrimoine dans leur planification stratégique et dans une réelle planification culturelle qui tient compte du rôle de ce secteur dans le développement des autres secteurs municipaux. Les arts et la culture contribuent en effet au développement de l'économie, du tourisme, de l'éducation, du mieux-être, de l'immigration et des infrastructures. L'aménagement culturel du territoire est une expertise qui a été développée du côté francophone et qui gagne à être partagée pour faire de notre province un meilleur endroit où vivre ensemble », dit la directrice générale de l'AAAPNB, Carmen Gibbs.

Grâce au financement du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et de Patrimoine canadien, l'AFMNB et l'AAAPNB travailleront de concert pour offrir ce service aux municipalités.

La première phase de ce projet a permis l'accompagnement de onze municipalités et communautés rurales de 2016 à 2023 dans le but d'intégrer les arts, la culture et le patrimoine dans leur planification stratégique et de développer les compétences du milieu municipal. Les communautés suivantes ont participé: Haut-Madawaska, Saint-Quentin, Balmoral, Dalhousie, Atholville, Beresford, Baie-Sainte-Anne, Rogersville, Shediac, la Communauté rurale de Beaubassin-Est et Memramcook.

## **À propos de L'AFMNB**

L'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick regroupe 31 municipalités francophones et bilingues, réparties dans six grandes régions qui s'étendent du nord-ouest au sud-est de la province. Les élus municipaux, membres de l'AFMNB représentent un peu moins de 400 000 personnes, soit près de la moitié de la population du Nouveau-Brunswick.

## **À propos de L'AAAPNB**

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick est un organisme de services aux arts qui regroupe des artistes professionnel.le.s de toutes les disciplines. Depuis 1990, elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société.

**Renseignements :**

Emmanuelle Chapados

Coordonnatrice des communications

[Communications@afmnb.org](mailto:Communications@afmnb.org)

**Photo :** Le directeur général de l'AFMNB Pascal Reboul (en haut à gauche), le président du conseil d'administration de l'AFMNB Yvon Godin (en haut à droite) et la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture Tammy Scott-Wallace, le ministre des Gouvernements locaux Glen Savoie, la directrice générale de l'AAAPNB Carmen Gibbs et la secrétaire-trésorière de l'AAAPNB Mélanie Parent (en bas, de gauche à droite).

